



COMMUNIQUE DE PRESSE – COP 21 2015

Demain la Terre, des acteurs engagés dans la lutte contre le changement climatique

Le 23 novembre 2015

L'Association Demain la Terre est un regroupement de producteurs de fruits et légumes engagés dans une démarche responsable. Créée en 2004, elle rassemble aujourd'hui 8 entreprises agricoles indépendantes de taille moyenne, réunies autour d'une même vision de l'agriculture et du développement durable, alliant environnement/biodiversité, économie et social :

- Fruits Rouges &Co., producteur de fruits rouges à Laon (02),
- La Ferme de la Motte, producteur d'oignons, échalotes, échalions à Talcy (41),
- Le Jardin de Rabelais, producteur de tomates cerises à Avoine (37),
- Le Verger de la Blottière, producteur de pommes et de poires à St Georges des Gardes (49),
- Val de Sérigny, producteur de melons dans le Haut-Poitou à Sérigny (86),
- Planète Végétal, producteur de carottes et poireaux à Cestas (33),
- La SARL Cormorèche, producteur de betterave rouge basé aux Echets, Miribel (01),
- Et tout récemment Kultive pour sa production de concombre, basée à Sandillon (45).

Dans le cadre de la **COP 21** qui se tiendra à Paris en décembre prochain, les producteurs présentent les preuves et résultats de leur engagement dans la lutte contre le changement climatique :

- Des fleurs pour les abeilles, essentielles à la pollinisation et à l'équilibre de la nature : l'équivalent de 7 terrains de football est semé chaque année, objectif poursuivi chaque année
- Planter des arbres pour préserver la biodiversité : la distance entre Paris et Rouen a déjà été parcourue depuis 2008, et les producteurs de Demain la terre veulent faire de même d'ici 5 ans
- Utilisation des produits phytosanitaires de synthèse: réduction moyenne de 30% depuis 10 ans, objectif de réduction de 50% à l'horizon 2020
- Consommation d'eau : réduction moyenne de 20% de la consommation d'eau destinée à l'irrigation entre 2013 et 2014, objectif de réduire de 10% la consommation d'eau potable chaque année
- 100% des déchets de production des fruits rouges sont recyclés. Rien n'est jeté ! Objectif de recyclage de la totalité de la production de fruits et légumes de membres de l'Association d'ici 5 ans
- Recherche permanente de la sobriété énergétique : création d'un réacteur de méthanisation, pose de plus d'un kilomètre carré de panneaux photovoltaïques, installation de plusieurs centrales de cogénération (3 dans les deux prochaines années)...
- Objectif annuel d'un retour de 75% à 100% des travailleurs saisonniers locaux, contribuant ainsi à limiter les déplacements...

Les actions des membres sont détaillées dans leur rapport annuel de développement durable : <http://www.demainlaterre.org/images/DLT-WEB-2014.pdf>.



L'Association Demain la Terre a déposé une contribution sur la plateforme des solutions climat, le « Hub des Solutions Climat », plateforme labellisée COP 21 :

<http://www.plateformesolutionsclimat.org/solution/demain-la-terre-lagriculture-fruitiere-et-legumiere-responsable/>

L'Association Demain la Terre et ses adhérents sont référencés dans les Cahiers d'acteurs engagés dans le cadre de la COP 21, via le site Internet du Ministère de l'Écologie :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cahier_d_acteur_COP21_Demain_la_Terre.pdf

L'Association regroupe des producteurs de fruits et légumes désireux de créer l'agriculture de demain, une troisième voie entre l'agriculture biologique et l'agriculture conventionnelle. Ils se sont pour cela dotés d'un outil commun qui est le Référentiel Demain la Terre reposant sur les 3 piliers du développement durable. L'application de ce référentiel est contrôlée annuellement dans chaque entreprise par un organisme de contrôle indépendant.

En savoir plus sur la démarche Demain la Terre :

www.demainlaterre.org

www.facebook.com/agriculturedemainlaterre

www.twitter.com/demainlaterre1

www.youtube.com/channel/UCL0HqJ5KgZD1mJbgAMbA_2g

Contact Presse : Marc DE NALE, Directeur de l'Association

marc.denale@demainlaterre.org

Tél : 09 83 70 61 49 – 06 62 94 10 88